

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 avril 2018

Cavagnac, le 16/05/2018

Madame le Maire, RODRIGUES Martine, ouvre le Conseil à 21h00.

8 conseillers sont présents, sur les 11 en exercice.

Madame le Maire commence par lire **la correspondance**.

Les conseillers valident ensuite le compte-rendu de la séance précédente.

Le premier sujet abordé est celui de la **Sécurisation de la traversée du hameau d'Auriol**. Il est décidé de demander à cet effet une subvention au titre des amendes de Police afin d'aider à financer le projet. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Différents projets proposés seront examinés par la Commission Voirie début mai.

Une délibération de principe est ensuite votée à l'unanimité concernant la **mise en place du RIFSEEP** (Régime Indemnitaire en Fonction des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour le personnel communal.

Il est ensuite décidé de procéder à la **vente de l'ancien tracteur** de la commune, de marque Landini, pour un montant total de 2 500 euros, et non soumise à TVA. Une délibération est prise à l'unanimité pour le vendre à Mr GARDETTE Yves, domicilié à Travesat, 19 500 Ligneyrac.

La décision est prise, à l'unanimité, de continuer de **mettre à la disposition du Syndicat des Eaux du Doux** le matériel communal afin de lui permettre

d'exercer son activité. Au titre de l'année 2017, une participation forfaitaire de 1 500 euros sera demandée.

Concernant le **Plan communal de Sauvegarde**, une délibération est prise à l'unanimité, afin de permettre la mise en place de celui-ci. Une assistance des services de Cauvaldor est sollicitée en ce sens.

La motion prise par CAUVALDOR de recourir à une **grève administrative** pour protester contre le manque de coopération avec les services déconcentrés de l'Etat est ensuite examinée par les conseillers. Ceux-ci estimant qu'il est essentiel de défendre les intérêts du Nord du Lot votent à l'unanimité pour l'adoption de la motion.

Les conseillers sont ensuite appelés à se prononcer sur le vote visant à attribuer des **indemnités de conseil à la Trésorière** rattachée à la Direction Générale des Finances Publiques. Ces indemnités sont accordées par vote, avec 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Dans les questions diverses sont ensuite évoqués les sujets de l'**Armistice** et de son organisation, des **modalités de la grève administrative**, ainsi que des **défauts liés au four à pain**.

Madame le Maire clôture la séance du Conseil à 01h00.

*Ce compte-rendu du Conseil Municipal du 24/04/2018, a été dressé le
16/05/2018 à 17:00 à Cavagnac,*

avec approbation de Madame le Maire, RODRIGUES Martine,

et du Premier Adjoint, LAPORTE Patrick.

